

adrh **Organisme spécialisé dans la reconversion professionnelle pour raisons de santé**

L'équipe pluridisciplinaire d'ADRH Prestation dispose de compétences spécifiques dans le domaine du handicap et s'appuie sur un réseau d'experts du secteur médico-social et de la santé au travail (Cap Emploi, Services de Prévention et de Santé au Travail, Carsat...)

Un accompagnement adapté pourra se mettre en place, en fonction de vos besoins : validation médicale des pistes envisagées, accompagnement au changement, collaboration avec l'entreprise sur le projet de reconversion, si celui-ci est à visée interne, ingénierie de financement spécifique, si projet de formation...

Un référent handicap est à votre disposition pour vous aider sur la prise en charge du retentissement de votre handicap

En 2024, sur 64 bilans de compétences réalisés :

100 %

des bénéficiaires conseilleraient un bilan avec l'ADRH

99 %

de satisfaction globale.

100 %

des bénéficiaires pensent avoir progressé sur leur projet professionnel au cours de leur bilan de compétences.

ADRH Prestation Gard et Pyrénées Orientales

Contact téléphonique : **04 34 14 71 07**

Courriel : **bdc30@adrh.org pour le Gard - bdc66@adrh.org pour les PO**

Nîmes

183 rue Guy de Maupassant - 30000 NÎMES

Alès

24 rue René Rousseau - 30100 - ALES

Perpignan

3 rue Becquerel - Mas Guérido - 66334 CABESTANY CEDEX



Contactez-nous pour un pré-accueil gratuit.



le bilan de compétences

Devenez acteur de votre évolution professionnelle

Vous souhaitez faire un point sur votre parcours et identifier vos aptitudes et compétences ?

Vous souhaitez évoluer vers un métier qui a du sens ?

Vous avez un projet et vous souhaitez le concrétiser ?

Votre situation personnelle a évolué et vous devez vous réorienter ?

ADRH Prestation vous accompagne

- Des bilans adaptés à chaque situation
- Un premier accueil gratuit et sans engagement
- Une aide au montage financier
- Une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé
- Des horaires flexibles et adaptés aux disponibilités de chacun



Objectifs :

- Identifier vos aspirations en fonction de vos valeurs, vos besoins et votre personnalité
- Analyser vos compétences : vos ressources, vos savoirs et savoir-faire, vos soft skills
- Définir votre projet professionnel et, si besoin, un projet de formation
- Développer votre employabilité
- Sécuriser votre parcours

Publics concernés :

- **Salariés** du secteur privé ou **agents** de la fonction publique
- **Travailleurs non salariés**
- **Demandeurs d'emploi**
- Personnes en activité ou en arrêt de travail

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès

1 mois maximum

Prérequis

Capacité à échanger à l'écrit et à l'oral

Tarifs

De 1800€ à 1920€ (selon le type de bilan)

Financements possibles

- Compte Personnel de Formation (CPF) - Reste à charge : 102.23€, sauf cas particuliers (décret n°2024-394 du 29/04/24)
- OPCO
- Employeur
- Autofinancement

Déroulement

Le bilan de compétences s'intègre aux dispositifs relatifs à la formation professionnelle continue.

Il est composé de **3 phases** qui alternent entretiens individuels, ateliers collectifs et travail personnel. Il peut se réaliser en tout ou partie à distance.

La durée du bilan est de 24 heures réparties sur 3 mois.



Phase préliminaire

- Confirmer votre engagement dans la démarche.
- Définir et analyser la nature de vos besoins.
- Informer sur vos conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que les méthodes et techniques utilisées.



Phase d'investigation

- Analyser vos motivations et intérêts.
- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles.
- Déterminer vos capacités d'évolution et/ou de reconversion.
- Explorer l'environnement socio-économique.
- Identifier des pistes professionnelles et les confronter à la réalité du marché du travail.



Phase de conclusion

- Clarifier et synthétiser les résultats de la phase d'investigation.
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- Co-construire un plan d'action et rédiger la synthèse du bilan.

Des ressources à votre disposition

- Un conseiller expérimenté dédié
- Des outils d'aide à l'orientation (des logiciels accessibles 24h/24)
- Des tests psychotechniques selon vos besoins
- Des salles ressources équipées de postes informatiques
- Un réseau local important favorisant la réalisation d'enquêtes métier et/ou des immersions en entreprise
- Des locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

Nos engagements

- Recueil du consentement
- Ecoute active et bienveillante
- Garantie du secret professionnel
- Remise d'un document de synthèse uniquement au bénéficiaire
- Suivi à 6 mois